

**AVENANT N° 1**

**A LA CONVENTION DE FINANCEMENT DU 10 OCTOBRE 2014  
RELATIVE AU SOUTIEN A L'HOTELLERIE FAMILIALE ET INDEPENDANTE  
EN FAVEUR DE L'HOTEL RESTAURANT « LE CABALLIN » A VOGELGRUN**

**Entrée en vigueur de la convention :**

*10 octobre 2014*

**Durée de la convention :**

*10 ans à compter de la date de notification au bénéficiaire de la convention signée entre les parties*

**Montant de la subvention : 151 563,50€**

**Imputation :** Budget : 2014  
Chapitre : 204  
Fonction : 94  
Nature : 20422

**Nom et adresse du bénéficiaire de la subvention :**

**SAS « Restaurant Le Ranch »  
Ile du Rhin  
68600 VOGELGRUN**

**Nom et adresse du propriétaire des murs :**

**SCI « Du Ranch »  
Ile du Rhin  
68600 VOLGELGRUN**

**SUIVI DU DOSSIER AU DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN:**

Service de l'Attractivité des Territoires (ATT)  
Tél. 03.89.30.64.34

**ORDONNATEUR :** le Président du Conseil départemental du Haut-Rhin

**COMPTABLE :** le Payeur Départemental – 100 avenue d'Alsace  
68006 COLMAR CEDEX Tél. 03.89.41 09 14

**ENTRE**

Le Département du Haut-Rhin, dont le siège est 100 avenue d'Alsace – BP 20351 – 68006 COLMAR CEDEX, représenté par le Président du Conseil départemental, dûment habilité par délibération du Conseil départemental du 7 juillet 2017,

ci-après désigné « le Département »

d'une part,

**ET**

La SCI « Du Ranch », propriétaire des murs,  
la SAS « Restaurant Le Ranch », dont le siège est Ile du Rhin à 68600 VOGELGRUN, représentées par Monsieur Florent SCHMIDT, Gérant, exploitant l'établissement sous l'enseigne « Le Caballin » à VOLGELGRUN,

ci-après désignées « le bénéficiaire »

d'autre part,

**VU**

- La délibération de la Commission Permanente du Conseil Général n°CP-2014-7-2-1 du 11 juillet 2014 attribuant les subventions au titre de l'aide en faveur de l'hôtellerie alsacienne ;
- La demande présentée par le bénéficiaire de la subvention en date du 12 janvier 2017,
- La convention de financement du 10 octobre 2014 intervenue entre le Département du Haut-Rhin, la SAS « Restaurant Le Ranch » et la SCI « Du Ranch » ;
- La délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental n° CD- du 7 juillet 2017 prorogeant la durée de validité de l'aide attribuée à la SAS « Restaurant Le Ranch » et la SCI « Du Ranch » ;
- Le règlement financier départemental ;

**PREAMBULE :**

Lors de la Commission Permanente du 11 juillet 2014, une subvention de 151 563,50 € a été accordée à la SAS « Restaurant Le Ranch » pour le réaménagement de l'hôtel restaurant « Le Caballin » à VOGELGRUN (dépense subventionnable retenue de 2 020 847 € HT).

Le bénéficiaire a informé le Département qu'il ne sera pas en mesure de réaliser le programme de travaux prévu dans le délai imparti en raison du retard pris pour le démarrage du chantier et sollicite le prolongement de la durée de validité de l'aide pour une durée de 24 mois, soit jusqu'au 31 juillet 2019.

Le Département, par délibération du 7 juillet 2017, a décidé de donner une suite favorable à cette demande.

Par conséquent, le présent avenant n° 1 à la convention du 10 octobre 2014, a pour objet de proroger la durée de validité de cette aide.

**ARTICLE 1 : ARTICLE MODIFIE PAR L'AVENANT N°1**

**L'ARTICLE 6—« DELAI DE REALISATION DU PROGRAMME ET DE JUSTIFICATION DES DEPENSES »** voit son contenu complété par la phrase suivante :

*« Le bénéficiaire dispose d'un délai supplémentaire de 2 ans à compter du 31 juillet 2017 pour achever les travaux et transmettre les pièces nécessaires au paiement de la subvention. La durée de validité de l'aide est prorogée jusqu'au 31 juillet 2019. »*

**ARTICLE 2 : CLAUSES NON MODIFIEES PAR L'AVENANT N°1**

Il est précisé que les autres clauses de la convention, non modifiées par le présent avenant, restent inchangées et continuent à s'appliquer dans leur totalité.

Etabli en trois exemplaires originaux.

Fait à ....., le .....

Pour la SAS « Restaurant Le Ranch »  
(cachet + signature)

Fait à COLMAR, le .....

Pour le Département du Haut-Rhin  
Le Président,

Fait à ....., le .....

Pour la SCI « Du Ranch », propriétaire des murs  
(cachet + signature)